

La lettre d'Aigremont

www.mairie-aigremont-78.fr

N°8 Octobre 2020



Septembre 2020 - une rentrée pas comme les autres !

Après un bel été, nous espérons sortir de cette crise sanitaire. Malheureusement ce n'est pas le cas et la seconde vague redoutée est bien là. Pendant le confinement, la commune s'est adaptée à cette nouvelle donne. Nous saurons nous adapter aux mesures à venir quelles qu'elles soient. A toutes fins utiles, la municipalité a constitué un stock important de masques jetables et lavables ainsi que de flacons de gel hydroalcoolique. Ils seront mis à disposition chaque fois que nécessaire.

A nouveau merci à nos couturières d'Aigremont pour leur générosité et merci à nos donateurs institutionnels.



Contrat rural : rénovation et mise aux normes de la Mairie

Notre petite mairie a besoin d'une sérieuse rénovation et une remise aux normes. Après les travaux de nouveaux espaces plus fonctionnels permettront un meilleur accueil du public et des conditions de travail plus modernes pour nos employés municipaux et nos élus.

Financés dans le cadre d'un contrat rural, ces travaux sont très largement subventionnés par l'Etat, la région Ile de France, le Département des Yvelines et la commune.

Après deux ans de travail, le permis de construire a été approuvé par les différentes autorités, dont le SDIS 78 pour la sécurité, les Architectes des Bâtiments de France et le ministère de Tutelle.

Les travaux devraient démarrer en fin d'année et durer ~18 mois.

Pendant les travaux, le service public continue.

Pendant les travaux de la Mairie, les services travailleront dans les espaces de l'Ancienne Mairie. Des travaux de rénovation légers seront engagés dans les prochaines semaines. Il s'agit de travaux de peinture et d'électricité notamment.

Les Conseils Municipaux et les réunions officielles se tiendront chaque fois que nécessaire à l'Ecole.

Les associations et l'AMAP continueront leurs activités dans d'autres locaux. L'organisation définitive est encore à l'étude.



Les résultats des élections municipales validées par le Tribunal Administratif.

Par deux jugements du 3 août 2020, le Tribunal administratif de VERSAILLES a rejeté les protestations qui avaient été formées par Mme Hélène PANAK et par Mr Hervé SAILLET, demandant l'annulation des résultats des élections municipales du 15 mars 2020 ayant déclaré la liste de « Aigremont Aime l'Avenir » conduite par Mr Samy BENOUDIZ, élue avec 61,40% des suffrages exprimés, contre 38,59% pour la liste « Aigremont 2030 », avec un taux de participation de 63,44% (à comparer à la moyenne nationale de 44,66%). Le Tribunal a en effet considéré qu'aucun élément de la campagne électorale menée par la liste « Aigremont Aime l'Avenir » n'était contraire aux règles en vigueur, ne pouvait être jugé comme injurieux ou diffamatoire, et ne dépassait les limites de la polémique et de la propagande électorale, que la liste Aigremont2030 avait eu le temps et les moyens d'y répondre, outre que le fort écart de voix entre les deux listes confirmait la sincérité du scrutin. Le Tribunal a également laissé à la charge des parties les frais d'instance, et notamment d'avocat qui ont été engagés à titre personnel par Mr BENOUDIZ et ses colistiers.

Ces décisions n'ayant pas été contestées dans le délai d'appel, les élections municipales sont définitivement validées.



Travaux sur la RD30

Comme prévu, les travaux sur la RD 30 ont avancé cet été avec la création notamment d'une piste cyclable longeant le site du PSG, la mise en place nouvel d'un enrobé sur la RD 30. Mais, des difficultés de dernière minute n'ont pas permis la réalisation du rond-point prévue à proximité de la rue de Feucherolles. Ces difficultés immobilières sont maintenant résolues, les travaux de recherche archéologique sont programmés avant la fin de l'année 2020. La création du rond-point est prévue en 2021.



Le parc des Grands Jeux rendu aux habitants

Dimanche matin 14 juin, une quarantaine de véhicules avec des caravanes ont envahi le parc de la rue de Feucherolles et s'y sont installés, privant ainsi les habitants de ce poumon vert que nous avons préparé pour le premier week-end de déconfinement. Les Gens du voyage ont finalement quitté les lieux le 28 juin 2020 après deux semaines d'occupation illégale du terrain.

Leur départ a été le fruit d'une pression maximale exercée par le maire et la commune auprès des autorités pour obtenir ce résultat. Toutes les voies judiciaire, administrative et politique ont été activées depuis le jour de leur arrivée. Notre Police municipale a été présente sur le site quotidiennement et parfois plusieurs fois par jour.

Les portes du parc ont été renforcées et des blocs de béton bloquent l'accès du parc de manière à éviter un nouvel incident de ce type. Pour autant, restons lucides sur la situation de notre région. Des places sont disponibles dans les aires d'accueil pour Gens du voyage de notre agglomération mais pas en nombre suffisant. Les communautés leur préfèrent des parcs et des terrains naturels comme les nôtres, proches des commerces et de toutes les commodités. Pour ces raisons, malgré nos demandes insistantes, la Préfecture n'a pas organisé leur départ forcé malgré nos deux sollicitations écrites. Du fait de la crise du COVID, de nombreuses communautés de Gens du Voyage restent dans la région parisienne. C'est pourquoi, nous avons demandé aux exploitants et propriétaires des terrains agricoles et naturels situés sur notre commune de protéger leurs terrains privés de manière à rendre difficile toute tentative d'envahissement. Même si elle reste disponible pour apporter son aide, la commune ne peut pas intervenir sur des terrains privés, c'est aux propriétaires d'agir.



Nos petits élèves au cœur de toutes nos attentions.

Ce mardi 1er septembre, les enfants revenaient à l'école de la Forêt après une fin d'année scolaire pour le moins bouleversée. Nous avons la joie d'accueillir cette élève et **102** années beaucoup de nouvelles familles à qui nous souhaitons la bienvenue.



Des tables scolaires individuelles.

Au vu du contexte sanitaire et de la nécessité de distanciation, la Mairie a investi dans des tables d'écoliers individuelles pour remplacer des tables de deux, anciennes et moins adaptées. Elle a pourvu ses agents de masques, installé des distributeurs automatiques de savon et de gel hydroalcoolique et approvisionné chaque classe de désinfectant et de solution hydro-alcoolique.



La modernisation de l'école se poursuit.

Chaque classe est maintenant dotée d'un vidéo-projecteur numérique interactif. La Mairie veille au bon approvisionnement en fournitures scolaires et continue, entre autres, à financer les bus pour les sorties piscine qui sont maintenues pour l'heure. L'équipe municipale s'est aussi renforcée avec le recrutement de Mme Griès, qui a été AESH l'année dernière à l'école, pour veiller au bon déroulement des repas à la cantine et renforcer l'accueil en garderie 3 soirs par semaine.



Forêt : le projet BIODIF prend forme

Mardi 22 septembre, Biodif, une émanation du département, signait officiellement avec le PSG son programme de compensations environnementales. Pour Aigremont, parmi d'autres communes, BIODIF s'engage sur une durée de 31 ans à remettre en état, puis entretenir 5,9 hectares de la forêt communale et à en assurer la pérennité. Les frais de restauration sont entièrement pris en charge le PSG. Les travaux de nettoyage devraient démarrer en partie cet automne et l'année prochaine.

L'opération va se dérouler sur des plantations réalisées en 1995 de part et d'autre du chemin des Meulières. Ces plantations sont aujourd'hui en mauvais état du fait du tassement des sols. La lande sera progressivement ouverte avec une lisière étagée. Les arbres les mieux formés seront conservés, les buissons et plantes remarquables seront privilégiés.

En outre, une attention particulière sera apportée aux milieux humides. Plusieurs mares seront restaurées. Quatre petites mares seront ouvertes et une plus importante sera dégagée et nettoyée le long du chemin des Alluets sur la parcelle départementale. L'ensemble de ces opérations doit favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie. Un hectare de l'espace actuel sera conservé à titre de témoin.



Chantier de rénovation énergétique

Le gros chantier de l'été a été le remplacement de la chaudière de l'école. Après 40 ans de bons et loyaux services, la vieille chaudière au fioul a été remplacée par deux chaudières au gaz. Nous poursuivons notre politique d'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments publics.

Edité par la Mairie d'Aigremont
5, Place du Château
AIGREMONT 78240

<mailto:accueil@aigremont-78.fr>
<http://www.mairie-aigremont-78.fr/>